



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 27/05/2024

ID : 081-218102572-20240527-2024DEL28-AR



DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
22 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vint sept mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle de la Gare sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 24/28

Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Bernard BENEZECH, Franck GALINIÉ, Emile DELPOUX, Patricia RAINESON, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLET, Vincent MARTY, Georges MASSON, Patrick SIRVEN,

Membres excusés :

Dalila GHODBANE pouvoir à Jean-Marc SOULAGES, Benoît JALBY pouvoir à Marie-Christine VABRE, Camille DEMAZURE pouvoir à Patrick CENTELLES, Béatrice ALAUX pouvoir à Martine LASSERRE, Nathalie COUVREUR pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO.

Membre(s) absent(s) :

Christophe TAUZIN, Patrick MARIE, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Secrétaire : Thierry CAYRE

Le quorum est atteint.

Objet de la délibération

Rapporteur : Didier BUONGIORNO

**MODIFICATION DE
LA DÉNOMINATION
DE LA ROUTE DE
VILLEFRANCHE À
CUNAC**

Suite à la mise au norme française AFNOR XP Z 10-011 entrée en vigueur en janvier 2023 stipulant que toute adresse normalisée possède un numéro et un nom de voie ayant fait l'objet d'une délibération par le conseil municipal de la commune, il est nécessaire de nommer les voies inexistantes pour chaque habitation.

Cette démarche est initiée afin de faciliter la distribution du courrier et l'intervention des services de secours.

Sur la commune de Saint-Juéry, il existe deux voies nommées route de Villefranche.

Aussi il est nécessaire de renommer la voie route de Villefranche à CUNAC.

Il est proposé de renommer cette voie route de Villefranche de Cunac, depuis l'intersection entre la route de Villefranche à CUNAC et le chemin de Puech Moutou, jusqu'à la route de Millau.

Cf plan en annexe.

Nombre de votants
25

Votes :
Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE de donner le nom et les numéros de voies comme exposés ci-dessus.

Le Maire

David DONNEZ



Le secrétaire de séance

Thierry CAYRE